

NETTOYEUR DES ALLÉES – TROTTOIRS – TERRASSES – DALLAGES – TOITURES MONUMENTS

Efficacité toute l'année peu importe les températures extérieures - Aucune toxicologie - Sans danger pour l'homme et l'environnement - Résiste à l'oxydation - Réduit considérablement l'humidité - Absorbe les UV - Débarrasse les surfaces nettoyées de toutes espèces végétales présentes sur les supports nettoyés. - Réduit les risques de chutes - Facilement biodégradable



CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Aspect	Liquide
Odeur	Caractéristique
pH	5 +/- 0,5
Densité à 20 °C	0,91 g/cm ³
Solubilité	Soluble

APPLICATIONS

PLACENET s'applique sur l'ensemble des surfaces minérales comme les trottoirs, les allées, les dallages, les terrasses en béton, briques, tuiles, pierres... l'ensemble des matériaux d'origine minérale ainsi que les métaux pour nettoyer et entretenir toutes les surfaces souillées par des résidus organiques, des pollutions aux hydrocarbures et leur redonner l'éclat du neuf. **ATTENTION : PLACENET** ne doit pas être mis en contact de végétaux que vous voudriez conserver, attention aux zones cultivées

MODE D'EMPLOI

- Utiliser un pulvérisateur de jardin.
- Préparer une solution de 1 litre de PLACENET pour 2 à 3 volumes d'eau en fonction de l'état du support.
- Agiter le pulvérisateur pour effectuer un bon mélange.
- Appliquer par temps sec (même mode d'application qu'un algicide sans les inconvénients).
- Effectuer une bonne pulvérisation en prenant soin de recouvrir abondamment la surface à traiter. Ne pas rincer

REGLEMENTATION

Contient : Acide nonanoïque

Attention. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/ nationale/internationale.

